



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Importation excessive de poulets en France

Question écrite n° 6246

Texte de la question

M. Julien Odoul attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'importation excessive de poulets en France. En effet, la France ne produit plus suffisamment de poulets et l'importe à 45 % (contre 25 % en 2000), en majorité en provenance d'Ukraine et du Brésil, soit 700 000 tonnes de poulets sur les 2 millions de tonnes consommées. Ce taux monte même à 80 % dans les cantines et les restaurants. Si depuis le mois de mars 2022, dans les restaurants, l'origine des volailles doit être étiquetée pour les consommateurs, il n'en reste pas moins que certains supermarchés continuent de certifier leur volaille « origine France » et trompent clairement les consommateurs. En 20 ans, la consommation de volaille a doublé en France, devenant le 3e pays consommateurs de volailles en Europe. Mais cette augmentation de consommation de volaille a aussi mis en grande difficulté la filière avicole qui n'a pas pu s'adapter suffisamment et produire plus en si peu de temps, notamment en raison d'un modèle économique qui a privilégié le haut de gamme et dont les coûts de production sont plus importants. La mise en place de plusieurs dispositifs favorisant le bien-être animal a eu aussi un coût pour beaucoup d'éleveurs : 150 000 euros en moyenne pour l'installation de fenêtres à lumière naturelle à titre d'exemple, dont près de 50 % des éleveurs sont équipés aujourd'hui ; des normes qui n'existent pas dans d'autres pays européens comme l'Italie. Ainsi, le prix moyen d'un poulet italien est de 3,30 euros contre 4 euros pour un poulet français. Depuis quelques années, les représentants de la filière avicole sont catégoriques : il faut investir dans des poulaillers et des abattoirs, afin d'avoir une plus grande offre standard et donner du choix aux consommateurs. Une montée en gamme n'est plus la solution et il est nécessaire de préserver une diversité des modèles pour empêcher encore une hausse des importations. En France, 20 % des volailles tricolores sont élevées en plein air, avec une pluie de labels et du bio - contre environ 5 % dans les pays voisins. Avec un prix deux à trois fois moins élevé que les certifiés, le label rouge plein air ne peut pas répondre à toutes les attentes du marché hexagonal. Depuis soixante ans, sa part n'a pas bougé et représente 15 % du marché et les représentants de la filière estiment à 300 millions d'euros les investissements nécessaires pour améliorer la compétitivité des abattoirs. Pour survivre, la filière avicole doit pouvoir produire plus et se diversifier dans la qualité des volailles. En ce sens, il souhaite connaître les mesures envisagées pour relancer le secteur avicole et soutenir les éleveurs de poulets en France et ce dans le but de faire baisser drastiquement les importations et favoriser le localisme.

Données clés

Auteur : [M. Julien Odoul](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6246

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2293

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)